



**Sommaire :**

Le Royaume du Maroc et la République de Guinée ont signé, lundi à Rabat, un protocole d'accord de coopération, en vertu duquel les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération en matière de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la planification urbaine

Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville a animé une Conférence Débat sous le thème « Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat : Quelles perspectives ? », à l'initiative du Club de l'Environnement de Rabat Al Fath et ce, dans le cadre des débats publics sur le nouveau modèle de Développement.

**Dans ce numéro :**

**Urbanisme : Le Maroc intervient en Guinée** 2

**Architecture: Fassi Fehri pour une formation alignée sur les standards internationaux** 2

**Conférence Débat sous le thème « Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat : Quelles perspectives ? »** 2

**Urbanisme et habitat.. Des aides directes au logement pourraient remplacer les programmes de logements sociaux** 3

**Réglementation thermique dans le bâtiment : au moins 4 500 architectes à former** 3

**Architecture: un an et 1MDH pour recenser le patrimoine de Casablanca-Settat** 3

**Derniers numéros du bulletin officiel** 4

**Agenda** 4

## BIENTÔT UNE CHARTE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL D'ESSAOUIRA

Rabat – Une convention cadre de partenariat a été signée, vendredi soir à Rabat, avec pour objectif de développer une action de recherche commune portant sur l'élaboration d'une Charte internationale pour la conservation et la préservation du patrimoine matériel et immatériel à Essaouira, dite "Charte Essaouira", qui associe les institutions universitaires aux acteurs clé de la ville.

Signée par le vice-président de l'Association Essaouira-Mogador, Soufiane Hamaini, le vice-président de la commune d'Essaouira, Tarik Ottmani, le directeur de l'agence urbaine d'Essaouira, Said Lokmane, le représentant de la faculté d'architecture de

l'Université La Sapienza de Rome (Italie), Roberto Cherubini et le directeur de l'École nationale d'architecture de Rabat, Aziz Ouahabi, cette convention s'assigne pour objectif de définir le contenu, les conditions et les modalités de développement de la coopération et du partenariat entre les parties signataires, visant la protection et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la ville d'Essaouira.

Les parties conviennent d'une action spécifique, portant sur le développement d'une réflexion conceptuelle et de recherche commune autour du patrimoine matériel et immatériel de la ville, de son port et de son littoral, dans une perspective de développement côtier du-

rable aboutissant à la charte internationale, dite "Charte d'Essaouira".

L'ambition de cette Charte est d'engager les grandes lignes du développement durable d'une ville côtière avec son patrimoine, à travers le design architectural et urbain.

La Charte d'Essaouira offrira, non seulement une stratégie générale, mais également des modèles de conception réels, élaborés pour la sauvegarde du patrimoine de la ville et le développement de son littoral, mais pouvant être appliqués dans tous les contextes similaires...

SOURCE: [mapexpress.ma](http://mapexpress.ma)

## PROJET : CITÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE -ESSAOUIRA – OSCAR NIEMEYER

**CITE DES ARTS ET DE LA CULTURE - ESSAOUIRA**  
PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Essaouira sera le premier habitat par le génie d'Oscar Niemeyer. Avant que le monde ne vienne envisager ce style de création, ce dernier a imaginé pour la Cité des Rabat et pour le Maroc un projet qui fera sa fierté, sur un site exceptionnellement fertile en ville et à la fois à la mer. Un projet à vocation culturelle qui vise à donner un nouveau souffle à la ville et à confirmer l'identité de la culture marocaine et à développer son potentiel.

Sur un quartier de 100 hectares, un projet d'architecture moderne, d'une ville ouverte à 1200 places, d'un commerce moderne, d'un site de bureaux de 10 000 places, d'un hôtel de luxe, d'un appartement de 1000 places, de l'hôtel de ville de la ville et de l'école. La ville sera ainsi définie par l'axe de l'architecture moderne et moderne, Oscar Niemeyer, architecte d'inspiration et d'inspiration internationale reconnue sur la Cité des Rabat.

Coût de l'Etat	37 500 M€
Coût de l'investissement	4 000 M€
Coût de l'opération (20 ans)	4 000 M€
Coût de l'entretien	1 000 M€
Coût de la maintenance	1 000 M€
Coût de l'opération	2 000 M€
Coût de l'entretien	1 000 M€

Un projet qui fera sa fierté, sur un site exceptionnel à l'entrée de la ville et faisant face à la mer. Un projet à vocation culturelle qui viendra donner un nouveau souffle à la ville et confirmer la centralité de la culture comme levier structurel de son développement.

SOURCE: [guessaouira.ma](http://guessaouira.ma)

**CITE DES ARTS ET DE LA CULTURE - ESSAOUIRA**  
VUES D'ENSEMBLE DU PROJET

Perspective sur l'opéra et la scène extérieure

Perspective générale



*Le Royaume du Maroc et la République de Guinée ont signé, lundi à Rabat, un protocole d'accord de coopération, en vertu duquel les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération en matière de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la planification urbaine*

## URBANISME : LE MAROC INTERVIENT EN GUINÉE

Signé par le ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Abdelahad Fassi Fihri et le ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire de la Guinée, Ibrahima Kourouma, ce protocole d'accord vise, notamment, à renforcer la coopération et le transfert du savoir-faire, de l'expertise et des bonnes pratiques en matière d'aménagement du Territoire, d'urbanisme et de planification urbaine et d'approfondir les échanges aux niveaux institutionnel,

législatif et opérationnel en matière d'aménagement des territoires et de développement urbain et rural.

Les deux parties conviennent, ainsi, de développer la coopération bilatérale en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de planification urbaine, à travers des échanges d'expertises dans les domaines techniques, scientifiques, opérationnels et juridiques et ce, entre les divers acteurs concernés dans les deux pays.

Elles s'engagent, en outre, à développer les axes de coopération, avec pour objectif

d'intensifier le partage d'expériences dans les outils de planification urbaine stratégique et de la planification urbaine, à apporter un soutien en matière de formation et de partage de l'information en la matière et de prospector les opportunités de la coopération triangulaire, ainsi que les offres de la coopération multilatérale pour la réalisation d'actions communes visant un développement efficace et résilient face aux changements climatiques...

SOURCE: [Infomediaire.net](http://Infomediaire.net)

*Le ministre de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fehri, a plaidé, lundi à Ifrane, pour des formations en architecture alignées sur les standards internationaux, débouchant sur des pratiques professionnelles multiples et répondant à la demande sociale et aux besoins du marché.*

## ARCHITECTURE: FASSI FEHRI POUR UNE FORMATION ALIGNÉE SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX

S'exprimant à l'ouverture de la première Conférence des écoles d'architecture, le ministre a souligné que le "développement de la formation en architecture est un défi collectif, en ce sens qu'aucune amélioration substantielle ne pourra être relevée sans l'engagement fort et durable de tous les intervenants en la matière".

"Nous assistons aujourd'hui à un tournant décisif dans l'histoire de la formation de

l'Architecture dans notre pays", a-t-il fait remarquer, notant qu'actuellement les changements s'opèrent à une "vitesse fascinante", les lieux de recherche, d'enseignement, de savoirs et de connaissances étant fortement interpellés.

Et d'ajouter que ce rendez-vous est "l'occasion de renouveler notre volonté d'accompagner le positionnement des établissements de formation en architecture par rapport aux changements induits par les différentes mutations enregis-

trées dans les domaines économique, sociétal et culturel, et de faciliter leur ouverture sur l'environnement régional et international"

SOURCE:

[maroc-diplomatique.net](http://maroc-diplomatique.net)



*Monsieur Abdelahad Fassi Fehri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville a animé une Conférence Débat sous le thème « Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat : Quelles perspectives ? », à l'initiative du Club de l'Environnement de Ribat Al Fath et ce, dans le cadre des débats publics sur le nouveau modèle de Développement.*

## CONFÉRENCE DÉBAT SOUS LE THÈME « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET HABITAT : QUELLES PERSPECTIVES ? »

Lors de son intervention, Monsieur le Ministre a mis l'accent sur les questions relatives à l'Aménagement du Territoire en tant qu'outil de mobilisation des potentialités de développement des différents territoires et sur les efforts consentis en matière de production de documents d'urbanisme.

Monsieur le Ministre a aussi mis en exergue les différents programmes du Ministère qui visent l'amélioration des conditions de vie des citoyens, soulignant à ce niveau que ces grands programmes ont participé à une dynamisation du secteur et à

la réduction du déficit en logement et qu'une réflexion est en cours pour mettre en place un nouveau système d'aide au logement en vue d'assurer des conditions décentes d'habitat dans le respect d'un urbanisme durable dans les villes et dans le milieu rural.

Monsieur le Ministre a également souligné l'importance de la planification urbaine puisqu'elle fournit une base légale, pensée, concertée et étudiée sur la base de normes de durabilité qui permettent de maîtriser le développement du territoire, précisant qu'elle doit figurer au centre des préoccupations puisque le

Maroc est majoritairement urbain avec plus de 60% de la population qui vivent dans les villes. Ont pris part à ce panel Monsieur Abdelkrim Bennani, Président de l'Association Ribat Al Fath, Monsieur Abdelhadi Bennis, Président du club Environnement de l'Association Ribat Al Fath, des Représentants du HCP, de la Société Civile et de l'Association des Régions du Maroc.

SOURCE: [mhpv.gov.ma](http://mhpv.gov.ma)

## URBANISME ET HABITAT.. DES AIDES DIRECTES AU LOGEMENT POURRAIENT REMPLACER LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis 2007, l'action des pouvoirs publics a visé la mise en place des programmes de logements sociaux profitant notamment des exonérations fiscales, dont bénéficiaient aussi bien les promoteurs que les acquéreurs, a souligné Fassi Fehri à l'occasion d'une conférence-débat sous le thème «Aménagement du territoire, urbanisme et habitat : Quelles perspectives ?».

Ces grands programmes ont participé à une dynamisation du secteur, notamment entre

2011 et 2012, ainsi qu'à la réduction du déficit du logement qui est passé de 800.000 à 400.000 logements, a-t-il précisé. Ce déficit, a-t-il noté, devrait passer à 200.000 logements à l'horizon 2021. Les programmes mis en place ont également permis l'apparition d'un secteur de la promotion immobilière relativement organisé et structuré, mais n'ont pas profité aux plus démunis ni réussi à réduire la mauvaise répartition territoriale puisqu'il existe une suroffre dans certaines zones, tandis qu'il y

a un manque dans d'autres endroits, a-t-il ajouté. «Ce système des exonérations fiscales arrive à son terme en 2020 (...) et l'idée serait d'aller vers un système d'aide direct puisque le problème d'accès au logement est essentiellement un problème de pouvoir d'achat», a expliqué M. Fassi Fehri...

SOURCE: [btpnews.ma](http://btpnews.ma)



*Un système d'aide direct au logement pourrait remplacer les programmes de logements sociaux profitant des exonérations fiscales, qui arrivent à échéance en 2020. C'est ce qu'a indiqué, mercredi 20 février 2019 à Rabat, le ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Abdelahad Fassi Fehri.*

## RÉGLEMENTATION THERMIQUE DANS LE BÂTIMENT : AU MOINS 4 500 ARCHITECTES À FORMER

Il y a encore beaucoup de chemin à faire avant que la réglementation thermique dans les bâtiments ne soit obligatoirement appliquée. Depuis l'adoption de la loi en novembre 2015, aucune avancée concrète n'a été enregistrée. Il faut dire aussi que les professionnels attendent la publication des décrets d'application pour s'y conformer complètement. Toutefois, «dans certaines villes dont El Jadida notamment, cette réglementation est déjà entrée en vigueur», affirme Karim Sbaï, prési-

dent du Conseil régional des architectes du Centre, qui s'interroge cependant sur «son application, son contrôle...».

En fait, l'architecte doit accompagner son plan d'une fiche énergétique qui détaille l'ensemble des mesures prises pour une autonomie complète ou quasi complète du bâtiment au niveau énergétique. Or, dans la majorité des cas, cette fiche n'est réalisée que pour obtenir la validation du plan et donc l'autorisation de construire. Et pour cause, le personnel de

l'administration, dont notamment les architectes publics, n'ont pas encore les compétences nécessaires pour vérifier l'application de la réglementation thermique et la conformité des plans sur le bâtiment construit.

Les architectes peu emballés, même si la formation est gratuite...

SOURCE : [lavieeco.com](http://lavieeco.com)

*La loi est adoptée depuis 2015 mais les décrets d'application ne sont toujours pas publiés. Seulement une soixantaine d'architectes de la région Tanger-Tétouan formés par la GIZ. L'objectif du conseil national est de couvrir toutes les régions au courant de cette année.*

## ARCHITECTURE: UN AN ET IMDH POUR RECENSER LE PATRIMOINE DE CASABLANCA-SETTAT

Lors du lancement des rencontres du patrimoine de Casablanca, ce mardi 26 janvier, nous avons rencontré Ahmed Taoufik Naciri, DG de la SDL Casa Patrimoine. Quelques révélations.

Méconnu, inexploité et mal valorisé. C'est en somme ce qui caractérise le patrimoine architectural de Casablanca et Settat. Un état de fait qui ne correspond pas à ce dont dispose la région comme moyens, tant humains que financiers, pour sauvegarder et faire connaître son patri-

moine, aussi bien matériel qu'immatériel.

Partant de ce constat, Casa Patrimoine, la société de développement local (SDL), que dirige Ahmed Taoufik Naciri, a lancé la première édition des "rencontres du patrimoine", ce mardi 26 février à la mythique Mahkama du Pacha se situant au quartier Habous de la ville blanche.

Des rencontres à fréquence régulière : une seule fois par mois, lors desquelles des experts ainsi que des acteurs concernés par le patrimoine Casablancais animeront des

ateliers. Objectif : "faire connaître le patrimoine de Casablanca", nous a déclaré Ahmed Taoufik Naciri, DG de la SDL qui a été créée en 2015.

Faire connaître le patrimoine implique en effet de le recenser et de le valoriser...

SOURCE: [lavieeco.com](http://lavieeco.com)



*Le centre des conférences de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane a été au rendez-vous lundi 25 février dernier avec la restitution des résultats d'une étude effectuée par la Direction de l'Architecture relevant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et ce, à l'occasion de la Première Conférence des Ecoles d'Architecture dont la cérémonie d'ouverture a été présidée à Ifrane par Abdelahad Fassi Fehri.*

Les  
Derniers  
Numéros  
du  
Bulletin  
Officiel  
FEVRIER  
2019

Numéro du BO	Date de Publication	Téléchargement
6749	04-02-2019	Télécharger
6750	07-02-2019	Télécharger
6751	11-02-2019	Télécharger
6752	14-02-2019	Télécharger
6753	18-02-2019	Télécharger
6754	21-02-2019	Télécharger

# AGENDA

**Salon du livre féminin à Essaouira Mardi 12/02  
du 1 au 3 mars 2019, dans l'Espace Associatif Culturel et  
Artistique, place Moulay Hassan.**

**3ème Edition du Festival " Les Océanes " à Essaouira  
Du 20 au 23 mars, l'Institut Français d'Essaouira**

**CONCOURS – 20 ANS DU PRINTEMPS DES POÈTES  
du 19 au 25 Mars 2019. l'Institut Français d'Essaouira**

**RENCONTRE AUTEURE – GHISLAINE CHRAIBÏ  
Vendredi 08 mars à 19:00.Patio de l'IF - Essaouira**

**CONCERT – FAFAPUNK  
Samedi 02 mars à 18:30. Patio de l'IF - Essaouira**

**CONCOURS DE LA CHANSON FRANCOPHONE – MAROCFOLIES 2019  
Qualifications à Essaouira le samedi 2 mars 2019 – Entrée  
libre et gratuite**

### Qr Codes باستعمال رموز

<p>للتواصل</p>  <p><a href="https://goo.gl/6w0Rz">https://goo.gl/6w0Rz</a></p>	<p>حجز مواعيد</p>  <p><a href="https://goo.gl/777m0aP">https://goo.gl/777m0aP</a></p>	<p>الشكايات</p>  <p><a href="https://goo.gl/8AuK3FC">https://goo.gl/8AuK3FC</a></p>
<p>تحديد الموقع الجغرافي</p>  <p><a href="https://goo.gl/8VrLW6">https://goo.gl/8VrLW6</a></p>	<p>طلبات العروض</p>  <p><a href="https://goo.gl/8DpRkZ">https://goo.gl/8DpRkZ</a></p>	<p>الإصدارات</p>  <p><a href="https://goo.gl/8ActB4C">https://goo.gl/8ActB4C</a></p>

[www.auessaouira.ma](http://www.auessaouira.ma) الموقع

<p>بالأمازيغية</p>  <p><a href="https://www.auessaouira.ma/">https://www.auessaouira.ma/</a></p>	<p>بالفرنسية</p>  <p><a href="https://www.auessaouira.ma/">https://www.auessaouira.ma/</a></p>	<p>باللغة العربية</p>  <p><a href="https://www.auessaouira.ma/">https://www.auessaouira.ma/</a></p>
--	--	---

**طريقة استعمال رموز Qr Codes**

1- قم بتحميل أي تطبيق Qr مجاني من الانترنت  
2- قم بمسح الرمز عن طريق التطبيق  
3- سيظهر المحتوى على شاشة هاتفك النقال.

### كل المستجدات عبر الهاتف

<p>طلب الدراسة القبلية للمشاريع</p>  <p><a href="https://goo.gl/8uF57h">https://goo.gl/8uF57h</a></p>	<p>طلب مذكرات المعلومات</p>  <p><a href="https://goo.gl/8VQ24K">https://goo.gl/8VQ24K</a></p>	<p>البوابة الالكترونية للوثائق التعمير</p>  <p><a href="https://goo.gl/8K47grh">https://goo.gl/8K47grh</a></p>
<p>المستجدات</p>  <p><a href="https://goo.gl/8Vv4Nk">https://goo.gl/8Vv4Nk</a></p>	<p>نتائج اللجن</p>  <p><a href="https://goo.gl/81k4y8f">https://goo.gl/81k4y8f</a></p>	<p>تقدم إنجاز وثائق التعمير</p>  <p><a href="https://goo.gl/8Pee9K3">https://goo.gl/8Pee9K3</a></p>

### الولوج المباشر للخدمات عبر

تفاعلوا معنا كذلك عبر أهم منصات التواصل الاجتماعي

 <p>Instagram</p>	 <p>Twitter</p>	 <p>Facebook</p>
 <p>Youtube</p>	 <p>LinkedIn</p>	 <p>Google+</p>



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut crée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

#### Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

